



Cires-lès-Mello



Cérémonie du carré militaire

Très haut débit



Cires-lès-Mello fait partie des 21 premières communes de notre département pour le déploiement de la fibre optique

page 7

Rencontre avec

Mic D

rappeur mais
avant tout
musicien cirois



page 12



D'JENGUI

Le partenaire de votre Beauté

Coiffeur visagiste
Styliste créateur
Coloriste permanentiste
Coiffure mariage et
toutes cérémonies

**Forfait
junior
-20 ans**

2, Rue de Blaincourt, 60660 Cires-les-Mello
Tél : 03 44 56 42 52

Une équipe sympa qui saura vous conseiller.
Journée continue le Vendredi et le Samedi.
Le Vendredi nocturne jusqu'à 19h30.

E.S.A.T.

Les Ateliers du Clos du Nid de l'Oise

BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE ASEPTIQUE - Normes ISO 9001
N° QUAL2004\22743 - Réalisation et livraison de blanchisserie industrielle

PRESTATIONS DE SERVICES - Entretien d'Espaces Verts (Tonte - Taille - Coupe - Plantations...) - Métiers du Bâtiment (Ravalement - Peinture - Maçonnerie - Menuiserie Papiers peints...) - Nettoyage urbain

SOUS-TRAITANCE - Conditionnement - Plis spéciaux - Publipostage - Emballage Montage - Petit usinage

SERVICE TRAITEUR AGREE - Cocktails

COMMERCES DE PROXIMITE - Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie à Saint-Vaast-Les-Mello

**MISE A DISPOSITION ET PRESTATIONS EXTERIEURES EN ENTREPRISE,
COLLECTIVITES LOCALES**

RENSEIGNEMENTS

E.S.A.T. Le Clos du Nid de l'Oise

B.P. 26 - CRAMOISY - 60660 CIRES LES MELLO

Tél. 03.44.27.03.61 - Fax 03.44.27.03.62

E-mail : esat-cramoisycdno.org - Site : www.closdunid.com



Boulangerie Pâtisserie

Didier et Dominique Charpentier

44, rue de la Ville
60660 Cires les Mello

Tél. 03 44 56 41 88



Jean-Michel LEUILLIER

Commune de stationnement : Cires-lès-Mello
6, rue Bosquet Charbonnier - 60660 Cires-lès-Mello

Mobile : 06 23 54 67 76 • Tél/Fax : 03 44 72 43 77

E-mail : jmlrth@wanadoo.fr

Réception et transfert de passagers en gare, aéroports et hôtels
Transport de malades assis en hôpitaux et cliniques
Forfait et devis longues distance

CB acceptées - Véhicule non fumeur



Ouvert du mardi au jeudi
8h30 - 12h00 / 13h30 - 19h00
le vendredi et le samedi NON STOP

14, rue de la Ville
60660 CIRES LES MELLO

03 44 56 27 28

Petit Casino

DISTRIBUTION CASINO FRANCE

1 RUE DES JUIFS
60660

CIRES LES MELLO

Tél. 03 44 56 14 06

Siret 428 268 023 26064

Cires Immobilier

Toutes transactions-Estimations-Ventes-Locations

54, rue de la Ville
60660 CIRES-LES-MELLO

Tél. : 03 44 56 62 41 - Mobile : 06 73 30 60 28

E-mail : cires.immobilier@wanadoo.fr

Site : www.cires-immobilier.com

SACHSDOLMAR - BRIGGS ET STRATTON

LA MOTOCULTURE DU THELLE

Agent STAUB

Toute la motoculture de plaisance et professionnelle
VENTE - ENTRETIEN - RÉPARATION TOUTES

MARQUES

Fermé le mercredi (après-midi) et le dimanche

Tél. : 03 44 56 46 12

motoculture-thelle@wanadoo.fr

Fax 03 44 56 46 25

31, rue de TANFORT - 60660 CIRES LES MELLO

DISTRIBUTEURS : JONSEREDS

TECMAMOTOR - KAWASAKI

KOHLER - LOMBARDINI - RUGGERINI - SACHS

Sommaire

Commune de Cires-lès-Mello

7 rue de la Mairie
60660 Cires-lès-Mello
Tél. 03 44 56 40 11
Fax 03 44 56 41 47

E-mail
mairie.cires.les.mello@wanadoo.fr

Site
www.cires-les-mello.fr

Directeur de la publication
Béatrice Basquin, Maire de Cires-lès-Mello

Rédaction
Virginie Baudson, adjoint à la communication, et
les membres de la commission communication

Photo de la couverture
Cérémonie du carré militaire

Conception et impression
Imprimerie ISL Creil/St-Maximin
www.imprimerieisl.fr

Tirage
1600 exemplaires

www.cires-les-mello.fr

Edito.....	p. 4
Finances locales.....	p. 5 et 6
Vie publique.....	p. 7 et 8
Vie scolaire.....	p. 9
Histoire.....	p. 10
Sécurité.....	p. 11 et 12
Vie pratique.....	p. 13
Cires les Mello en photos.....	p. 14 et 15
Si on parlait de vous.....	p. 16 et 17
Vie associative et culturelle.....	p. 18 à 23
État civil.....	p. 24
Tribune.....	p. 26

Vous souhaitez participer au projet de fleurissement de la commune

Ne jetez plus vos excédents de
boutures, bulbes ou autres
plants de fleurs.

Manifestez-vous
auprès de la mairie
au 03.44.56.40.11



Remerciements

- Aux annonceurs qui nous ont fait confiance.
- Aux associations et élus pour leurs articles et photos
- A l'équipe municipale

Édito

Chers Ciroises et Chers Cirois

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le premier bulletin municipal élaboré par l'équipe nouvellement élue.

Je tiens encore à vous remercier, au nom de cette équipe, de nous avoir accordé votre confiance.

Je porte cette écharpe de maire avec beaucoup de fierté et d'humilité et surtout j'assume cet engagement avec responsabilité.

L'héritage n'étant pas celui auquel nous nous attendions, il nous faut gérer les dépenses au plus juste afin de continuer à offrir les mêmes services. Les besoins, eux, vont croissants.

L'augmentation de la population nécessite en effet l'ouverture de 2 classes supplémentaires au Tillet afin d'accueillir les nouveaux arrivants, les travaux sont en cours.

Notre réelle préoccupation est de sortir du réseau d'alerte, malgré nos ressources insuffisantes tout en préservant votre qualité de vie et ainsi prioriser nos dépenses. À titre d'exemple cette année ; en ce sens, nous avons fait le choix de ne pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle polyvalente.

A toutes ces difficultés financières viennent s'ajouter les décisions draconiennes de l'état, appliquées depuis 2014, de diminuer fortement les dotations attribuées aux collectivités locales, ce qui représente une perte de 178 843 € étalée sur les exercices budgétaires jusqu'en 2017.

Il convient de ne pas relâcher l'effort tout en respectant les engagements pris par nos prédécesseurs d'acheter les locaux de la poste, de permettre l'accès au très haut débit pratiquement terminé et de continuer à assurer le portage financier de la propriété BARANT.

Ces objectifs vont requérir toute notre énergie et soyez assurés que nous serons toutes et tous à votre service.



Béatrice Basquin



Fin 2013, le compte administratif adopté par la précédente équipe municipale enregistrait un déficit global de l'exercice 2013 de 329 088.56 € et d'une capacité d'autofinancement négative de 384 673.21 €

C'est dans ce contexte que la nouvelle équipe municipale a voté le budget 2014 qui se voulait prudent.

Les projets engagés par les précédentes équipes municipales nous préoccupent à savoir :

- l'acquisition de la maison normande
- la propriété BARANT : un permis de construire pour la réalisation de 27 logements dans le parc de la propriété a été déposé par l'orga-

nisme OPAC mais il ne répond pas aux contraintes d'urbanisme.

- les nouveaux lotissements qui ont fait évoluer le nombre d'enfants scolarisés d'où la nécessité de créer de nouveaux équipements
- le niveau de l'endettement (baisse du capital à partir de 2024) qui représente (intérêts + capital) 11,84 % du budget de fonctionnement.

A partir de 2014, le coût de fonctionnement du complexe sportif

vient impacter les charges déjà importantes de 315 720 €/an.

En juin, les services de la Sous Préfecture ont convoqué Mme le Maire pour lui signifier que pour la 2^{ème} année consécutive Cires-lès-Mello était placée en **RÉSEAU D'ALERTE**.

Pourquoi la commune est-elle placée en Réseau d'Alerte ?

En section de FONCTIONNEMENT 2014

Constat de ce qui s'appelle un effet « Ciseau » : la commune enregistre plus de charges que de recettes. Entre 2011 et 2013 - progression des charges : + 20,34% alors que les recettes progressent de 11,39%

L'endettement de la commune représente sur 2013 : 919,70€/habitant et pour 2014 : 862€/habitant (contre 546€/habitant moyenne des communes du département)

La capacité d'autofinancement (C.A.F) chute de 46,30% entre 2012 et 2013 et devient insuffisante pour permettre à la commune de couvrir les annuités de sa dette. Elle est 4 fois inférieure aux communes de la même taille dans l'Oise. Avec la C.A.F. dégagée, il faudrait 17 ans à la commune pour rembourser uniquement sa dette sans envisager le financement de nouveaux projets.

Les charges financières augmentent de 222% sur les 3 dernières années et s'élèvent à 43€/hab. contre 27€/hab. pour les communes de même taille du département.

En section d'INVESTISSEMENT 2014

Le financement en 2012 et 2013 des factures du complexe sportif est de 3 554 290€. Ces dépenses représentent pour la commune un niveau particulièrement élevé et pour les financer la commune a eu recours à l'emprunt et a puisé dans ses réserves.

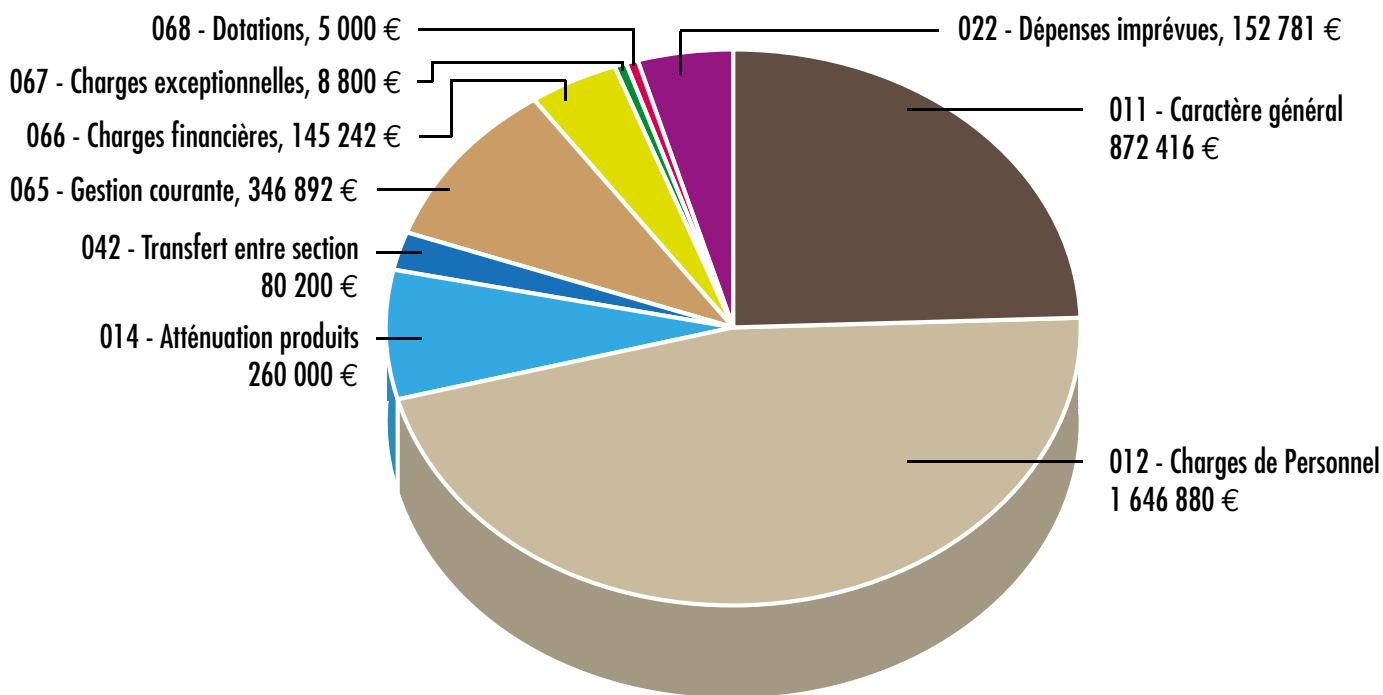
En conséquence, ce constat amène la nouvelle équipe municipale à porter une nouvelle réflexion quant à ses projets et à être prudente pour respecter ses engagements notamment en termes de pression fiscale.

Des pistes de nouvelles recettes sont étudiées, mais aussi, une politique d'économies a déjà été mise en place. En ce qui concerne les projets d'équipements, chaque projet est étudié afin de s'assurer d'un financement à travers l'attribution

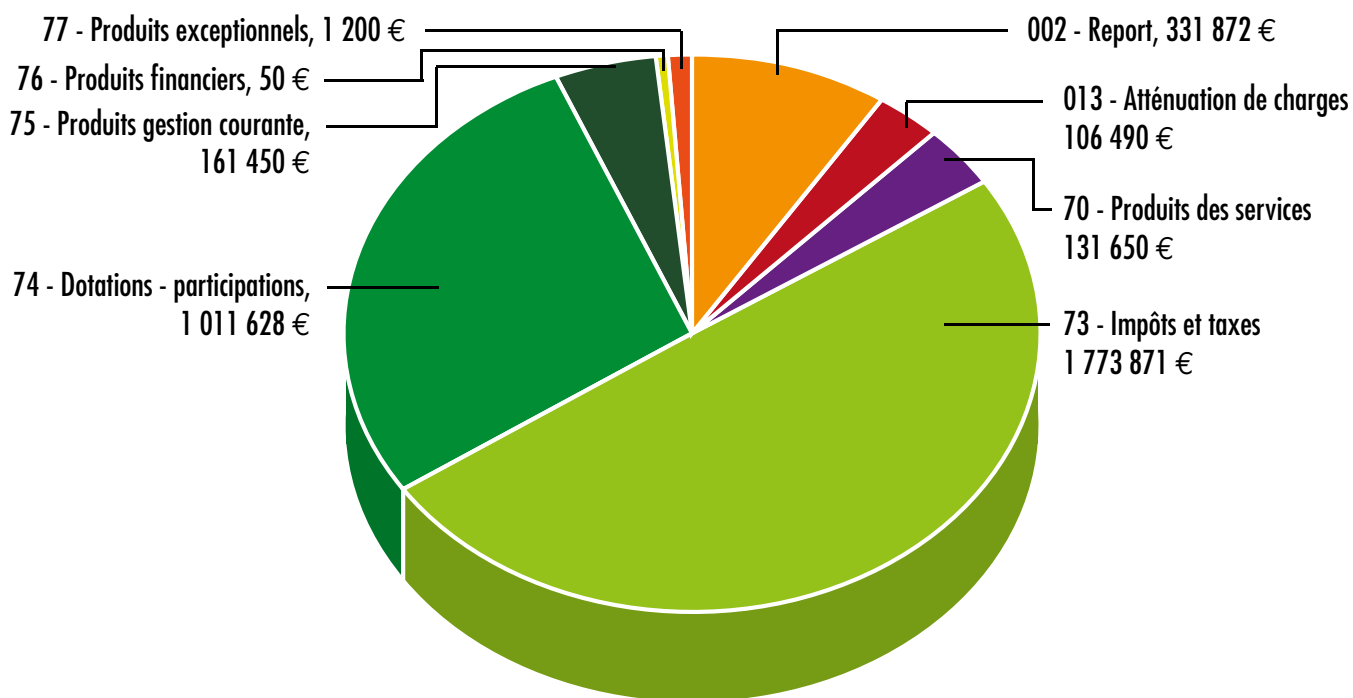
de subventions du Conseil Général ou de l'Etat et de la possibilité des finances de la commune.



Dépenses de Fonctionnement : 3 518 211 €



Recettes de Fonctionnement : 3 518 211 €



Travaux

Voici en quelques lignes les réalisations de la commission travaux du 8 avril au 31 décembre 2014. La commission a dû, compte tenu des difficultés financières de la commune, proposer des décisions la forçant à faire des économies. La plus importante a été de supprimer le projet de construction de la cantine scolaire du Hameau du Tillet et d'améliorer les conditions actuelles d'accueil à la restauration existante.

Les réalisations de ces neuf mois sont les suivantes :

- Création d'un trottoir ouvert aux piétons et aux deux roues sur le hameau du Tillet, dans le cadre du projet circulation douce de la Ruraloise, en remplacement des panneaux initialement prévus.
- réfection de la cour d'école primaire du Tillet suite au démontage du préfabriqué.
- réfection de voiries et de trottoirs.
- modification du marquage au sol dans les rues de la Ville, du Colombier, de Tanfort et Grande

rue du Tillet, en collaboration avec la commission circulation.

- création de deux nouvelles allées dans le cimetière.

D'autres travaux ont été réalisés par le service technique :

- Suppression de barrières abîmées,
- modifications de marquage au sol du parking de la gare,
- déplacement du jeu pour enfants du parking de la gare vers la rue de la station,
- réfection totale de la toiture du local commercial rue de Blaincourt qui appartient à la commune,
- réparation des éclairages de Noël,
- divers travaux de peinture ...

La commission en profite pour remercier le personnel du service technique pour son efficacité.

La commission travaux et les services techniques vous souhaitent une très belle année 2015.

Très haut débit

Place au Très Haut Débit dès 2015.

En 2013, la Commune de Cires-lès-Mello a adhéré au programme du Très Haut Débit (THB). Elle fait partie des 21 premières communes de notre département pour le déploiement de la fibre optique.

Un investissement pour l'avenir de notre commune, des bénéfices pour tous :

Le but ultime est que tous les Cirois (particuliers et professionnels) puissent disposer d'un raccordement à la fibre optique offrant un très haut débit (en moyenne 100 fois plus performant que le débit actuel).

Les services comme la TV ultra haute définition, l'e-commerce, les échanges de données entre entreprises, le télétravail, l'accès aux services publics en ligne seront facilités et garantis par cet investissement.

Les Cirois n'auront pas à financer le coût du raccordement de la fibre optique à leur logement. Pas de travaux, seule une prise à l'intérieur du logement sera nécessaire à installer.

L'accès à la fibre optique dès 2015 :

Au premier semestre 2015, le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD) informera les Cirois lorsque leurs logements seront éligibles à la fibre. Nous n'avons pas encore de visibilité sur les opérateurs et les grilles tarifaires applicables.

Si un « droit à la fibre » existe, notamment pour les locataires, l'accès au très haut débit n'est pas automatique ; les Cirois restent totalement libres de conserver leur ligne téléphone et donc leur offre existante.

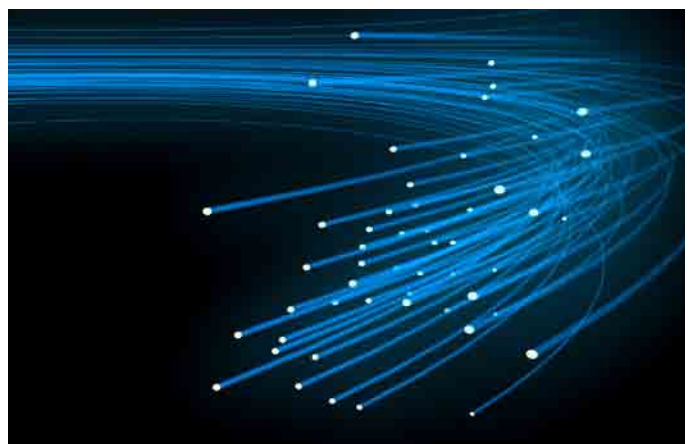
Une entrée dans l'ère numérique

Dans le courant de l'année 2015, les Cirois bénéficieront d'une nouvelle expérience multimédia, sans contrainte de débit.

Plus d'infos sur :

<http://oise-thd.fr/> et www.oise-numerique.fr

Le coût de l'installation, à savoir 370 € par prise, sera entièrement pris en charge par la commune.



Urbanisme

Tous travaux de construction ou de modification de l'aspect extérieur d'une construction existante sont soumis à autorisation d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, cette autorisation peut prendre la forme d'une déclaration préalable ou bien d'un permis de construire. La déclaration préalable et le permis de construire sont des actes administratifs qui donnent les moyens à l'administration de vérifier que les projets respectent bien les règles d'urbanisme en vigueur.

La déclaration préalable :

Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Elle est notamment exigée pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20 m² est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé comme le plan d'occupation des sols (POS) ; Ex : piscine, véranda, abri de jardin, garage...

Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m² ;

- travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, clôture ;

- travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.



Le permis de construire :

Il est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance. Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante, ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m², ou ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² dans les zones urbaines couvertes par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

Ceci est valable aussi lorsqu'il s'agit de modifier les structures

porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation), portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toute formalité et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

Les formulaires de demande de permis de construire et de déclaration préalable sont à dispositions en mairie ou bien sur le site internet :
www.cires-les-mello.fr

La rentrée scolaire a eu lieu le 2 septembre 2014.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Rastouil (école primaire Jean de la Fontaine), Mme Ennaji (école maternelle centre), Mmes Gilliot et Broissard (école primaire du Tillet) et Mme Simon (école maternelle du Tillet)

Si l'effectif des écoles du centre est constant, il est en augmentation pour les écoles du Tillet.

Maternelle centre : 112 élèves pour 5 classes

Primaire centre : 172 élèves pour 7 classes

Maternelle Tillet : 65 élèves pour 3 classes

Primaire Tillet : 72 élèves pour 3 classes

Cantine scolaire

327 enfants fréquentent les cantines de la commune :

229 cantine du centre et **98** cantine du Tillet, avec une fréquentation journalière moyenne de **208** enfants.



Classes de neige

Cet hiver, comme chaque année, 57 élèves accompagnés par leurs professeurs et des animateurs partiront en classe de neige, au chalet Le Chenex, à Saint Paul en Chablais (74), du 19 au 30 mars 2015. Ils seront accueillis par Michel et sa famille dans un chalet entièrement rénové. Le SMIOCE, auquel la commune est adhérente, prête aux enfants blouson et équipement de ski.

La commune participe au paiement du séjour à hauteur de 50% pour les enfants de la commune.

La réforme des rythmes scolaires

Cette réforme a nécessité la mise en place par la commune de nouvelles activités périscolaires (NAP). Ces activités ont lieu de 15h45 à 16h30 et accueillent 115 enfants en moyenne par jour.

Cette année encore, les enfants ont participé à l'opération "1 dessin pour 1 soldat". Les dessins ont pour certains parcouru de nombreux kilomètres, pour arriver dans les mains d'un soldat en opération pour Noël.

Le départ en retraite de M^{me} Michèle Damiens

En juillet 2014, sonnait la cloche des vacances pour tous les écoliers, mais certains élèves de l'école Jean de la Fontaine étaient pourtant tristes. Cette fin d'année marquait également le départ en retraite de Mme Michèle Damiens.

"Vous avez vu passer pendant toutes ces années, bon nombre d'élèves dont vous avez suivi le parcours et dont certains ont suivi la même voie que vous. Bonne retraite à vous Mme Damiens."



Depuis

50

ANS

mutuelle

moat

DECRET

LABEL

2011-1478

Contrat Territorial

Protection santé

Prévoyance

Action Sociale

4, rue Gui Patin
BP 80403
60004 BEAUVAIS Cedex
TÉL. 03 44 06 03 90

www.moat.fr

Un peu d'Histoire...

« Les peuples cessent de vivre quand ils cessent de se souvenir. » *Maréchal Foch*

La Première Guerre mondiale est un conflit militaire européen qui s'est déroulé sur plusieurs continents de 1914 à 1918. Considérée comme un des événements marquants du XXe siècle, cette guerre parfois qualifiée de totale a atteint une échelle et une intensité inconnues jusqu'alors.

Elle a impliqué plus de soldats, provoqué plus de morts et causé plus de destructions matérielles que toute autre guerre antérieure. Plus de soixante millions de soldats y ont pris part. Pendant cette guerre, environ neuf millions de personnes sont mortes et environ vingt millions ont été blessées.

En France c'est le 3 août 1914, que la mobilisation est décrétée. Le tocsin retentit dans toutes les villes et villages Français. Mobilisant toute son énergie, c'est bien la Nation toute entière qui va se lancer avec courage et esprit de sacrifice dans une lutte sans merci.

Une guerre sans merci, une guerre de tranchées avec ses poilus, ses

premiers pilotes de chasse, ses premiers chars d'assaut mais aussi ses premiers gaz meurtriers, ses terribles combats.

L'année du centenaire, les cérémonies de commémoration ont revêtu un caractère particulier. Ce centenaire mêle intimement mémoire familiale et mémoire nationale. Malgré le temps qui passe et nous éloigne d'un siècle que cette guerre a ouvert, le centenaire a mobilisé et mobilise toujours les anciens combattants, les jeunes et tous ceux qui se souviennent.

Notre pays, notre département ont été meurtris par cette guerre, des villages entiers ont été détruits pour préserver notre liberté. Grâce à ces sacrifices, nous pouvons vivre libres.

Ces commémorations invitent à la réflexion que chacun d'entre nous doit conduire sur la nécessité de préserver la paix, de défendre les fondements de la République et de l'Europe et de garantir la place de la France dans le monde.



Chaque année, une commémoration a lieu au carré militaire. Cette année, c'est le 10 novembre que les enfants des écoles primaires, les anciens combattants et le public se sont retrouvés pour rendre hommage aux combattants Cirois tombés au champ d'honneur pour la France. Après le discours prononcé et le dépôt de gerbes, les enfants ont entonné avec enthousiasme la Marseillaise.

Cette cérémonie est l'occasion de transmettre le devoir de mémoire.



Au plus tard pour le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée. Cette installation doit permettre :

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie,
- d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.



Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits car ils sont radioactifs.

À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes malentendantes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Rappel :

- Il faut au moins un détecteur par logement.
- Le détecteur doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.
- C'est le propriétaire du logement qui l'installe ou le fait installer à ses frais.
- C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Vous pouvez trouver dans l'annexe de l'arrêté du 5 février 2013, un modèle d'attestation pour l'assureur avec lequel vous avez conclu un contrat de garantie incendie.

Attention : il est interdit d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles d'habitation car une détection de fumée dans ces parties déclencherait l'alarme et inciterait les gens à sortir de leur logement et à entrer dans les fumées. Or, ce sont précisément les fumées qui sont dangereuses.

À savoir : en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté.

>>> Pour en savoir plus

Site Légifrance : Arrêté du 5 février 2013 relatif au détecteur de fumée

Site du service public : Installation de détecteur de fumée

Obligations du locataire : travaux et réparations locatives

Site du ministère de l'Égalité des territoires et du Logement :

<http://www.territoires.gouv.fr/les-detecteurs-de-fumee-seront-obligatoires>

intoxication CO2

Avec une centaine de décès chaque année, le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité par toxique en France. Quand ils ne tuent pas, intoxications au monoxyde de carbone et incendies peuvent entraîner de graves séquelles physiques, respiratoires, traumatiques et psychologiques. Parce que cela concerne tout le monde, des campagnes de prévention nationales sont menées, chaque année, pour informer au mieux des situations à risques et des gestes de prévention à adopter. La présentation détaillée de cette campagne et les documents en téléchargement sont disponibles sur le **site Internet de l'INPES**.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

FAITES VÉRIFIER ET ENTREtenir
avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...

RÉSPÉCTEZ
le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)

AÉREZ
au moins 10 minutes par jour

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.

Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

INPES Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Faites vérifier et entretenir vos installations de chauffage et de production d'eau (chaudières, chauffe eau et cheminée) chaque année.

Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour et ne bouchez pas les systèmes de ventilation

Respectez les consignes d'utilisation des appareils de chauffage d'appoint

Gendarmerie

La gendarmerie de Cires-lès-Mello, sous les ordres de l'adjudant-chef BIHET, vous accueille les lundis, mercredis et samedis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

En cas d'urgence composez le 17

Avant de partir en vacances

Lors de vos vacances, pour partir l'esprit tranquille, vous pouvez faire appel à l'opération vacances tranquilles

Rapprochez vous de la gendarmerie

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Un formulaire est à remplir. Vous pouvez le télécharger sur le site du ministère de l'intérieur www.interieur.gouv.fr

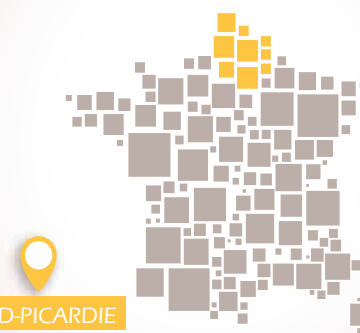


COLAS NORD PICARDIE, AU PLUS PRÈS DE VOS PROJETS

AGENCE SYLVAIN JOYEUX OISE

10 rue Emmaüs - CS 20897 - 60000 Beauvais
Tél. : 03 44 12 19 60 - Fax : 03 44 12 19 69
sj.beauvais@colas-np.com

// TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS //
TERRASSEMENT // ASSAINISSEMENT //
VOIRIES // ADDUCTION D'EAU POTABLE



www.colas-france.fr

**SYLVAIN
JOYEUX n.p.**

Bibliothèque

Espace ouvert à tous, la bibliothèque municipale vous accueille et vous donne accès librement à un large choix de documents. Elle possède des livres pour enfants et adultes, des romans, des documentaires, des bandes dessinées, des périodiques, des mangas mais également des CD et des DVD.

Tous les mois, une sélection de nouveautés est proposée. Aujourd'hui, la bibliothèque compte 300 adhérents et met à leur disposition 8 000 documents ainsi que près de 1 400 documents prêtés par la médiathèque départementale de l'Oise.

La bibliothèque vous propose gratuitement un accès aux ressources numériques ciblées sur l'autoformation pour tous avec Tout Apprendre.com, ainsi que la consultation de la presse magazine en ligne avec LeKiosk.com.

CHAQUE HABITANT EST AINSI LE BIENVENU...

Tous les mardis matin, la bibliothèque reçoit les petits de la halte-garderie, pour une animation « bébés-lecteurs ». Ces séances permettent aux enfants de se familiariser avec les locaux et son équipe et de s'ouvrir au monde grâce aux livres.

En partenariat avec le Relais Assistantes Maternelles de la Ruraloise, deux séances de « bébés-lecteurs » ont été proposées. Ces moments d'échange et de partage sont très appréciés.

Bibliothèque Municipale :
2 rue Saint Martin - 60660 Cires-lès-Mello

Horaires d'ouverture :

Mardi : 17h00 – 18h30
Mercredi : 14h00 – 17h00
Vendredi : 9h30 – 12h15
Samedi : 14h00 – 16h30

Envie de voyager ?

Il n'est pas nécessaire d'avoir un passeport mais celui-ci est indispensable pour voyager dans de nombreux pays étrangers.

A qui vous adresser ? Il faut vous rendre dans une mairie équipée d'une station biométrique.

Les documents nécessaires pour constituer votre dossier sont consultables sur :

www.service-public.fr ou www.passeport.ants.gouv.fr

Les mairies du département équipées d'une station biométrique sont : Creil, Chambly, Nogent sur Oise, Verneuil en Halatte, Chantilly, Senlis, Liancourt, Beauvais, Méru, Breteuil, St Just en Chaussée, Ribescourt-Dreslincourt, Estrées St Denis, Granvilliers, Chaumont en

Vexin, Compiègne, Attichy, Auneuil, Noyon, Noailles, Nanteuil-le-Haudouin, Ressons sur Matz.

Centre de Soins Infirmiers du CCAS

Centre de Soins Infirmiers du CCAS

Le centre est situé 7 rue des Petits Prés. Magalie et son équipe sont à votre disposition 7 jours sur 7, pour vos soins ou assistance médicale à domicile et disponibles sur rendez-vous au cabinet (03.44.56.41.44).

Services de l'enfance de la Ruraloise



La communauté de communes est composée de 6 communes et met à disposition des services pour tous les Cirois.

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

C'est un service gratuit, lieu de rencontres, d'échanges et d'information ayant pour objectif de favoriser les conditions d'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles en accompagnant les familles et les assistantes dans leurs démarches.

Des temps de rencontres et des animations sont proposés, une fois par mois, dans chaque commune, ainsi que des soirées thématiques.

N'hésitez pas à contacter l'animatrice Virginie DE KOKER au 03.44.29.92.51. ou 06.31.30.22.84

ram_ruraloise@orange.fr

Centre de loisirs

Les Centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël). Des activités en lien avec un projet pédagogique sont proposées pour permettre à l'enfant de développer leur dextérité, leur imaginaire, d'acquérir de l'autonomie tout en laissant une large place au jeu et surtout au rythme de l'enfant.

Pour le centre de Cires, vous pouvez contacter la directrice Corine KAKO DINI au 06.37.72.87.96 ou

clsh_cires_mello@orange.fr

Halte garderie

La halte garderie est un mode de garde complémentaire ou occasionnel ouvert pour les familles des six communes. Au-delà d'aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle, les haltes garderies assurent un service d'accueil de qualité permettant aux enfants de vivre leur première expérience en collectivité.

Contact : 03.44.56.35.89. ou hgaires@orange.fr

Cires-lès-Mello en photos



Comité des fêtes



L'église



Familles rurales



La Mairie



Samedi 18 avril 2015

Fête du Pain

par l'Ascipathique

Vendredi 1^{er},

Samedi 2,

Dimanche 3 et

Lundi 4 Mai 2015

Fête du Tillet

Mardi 14 Juillet 2015

Feu d'artifice

Téléthon

Le Judo Club de Montataire Cires-Les-Mello est heureux de vous annoncer qu'un don de 270 euros a été fait pour le Téléthon.

Rencontre avec **Mic D**, rappeur mais avant tout musicien cirois



Bulletin Municipal (BM) : Raconte-nous ton enfance à Cires (fréquentation école, associations)

Mic D : «J'ai grandi presque 25 ans à Cires. J'y ai fait toute ma scolarité et, ce qui est drôle, c'est que j'y suis retourné travailler près de 10 ans en tant qu'animateur. J'ai d'énormes souvenirs dans cette école. J'étais un enfant de Cires, comme ceux d'aujourd'hui. Le foot me prenait mon temps le week-end. Je suis un enfant du club. Etant petit, Mickael Guffroy était mon entraîneur. C'est devenu mon président aujourd'hui et je suis content de voir que l'Union Sportive de Cires les Mello, est devenue une vraie école de foot !»

BM : Comment es-tu venu à la musique? Pourquoi le rap?

Mic D : «Mon père jouait de la guitare et il écoutait Brassens, Brel, Renaud. Du côté de ma mère, on écoutait de tout : de la variété française en passant par Mickael Jackson ou Bob Marley. Bien loin du rap. C'est vers l'âge de 10 ans que j'ai découvert le rap avec l'AM ou le Secteur A entre autres. Je me suis par la suite intéressé à

la culture Hip Hop en général, à travers la danse, le graf, le deejaying, puis j'ai posé des mots pour rire au début sur des instrumentales. Il n'y a que le rap que je n'ai jamais lâché. Si j'avais su chanter, je n'aurais peut-être jamais rapper, qui sait ?»

BM : Que t'apporte la musique ?

Mic D : «Au départ, c'est de l'amusement. Puis, au fur et à mesure des années, ça devient une vraie passion, vitale aujourd'hui. C'est forcément un moyen de m'exprimer, un exutoire, et, avec les concerts, ça m'a permis de partager beaucoup de choses : d'échanger, de rencontrer des personnes. C'est un partage avant tout pour moi la musique. J'ai eu la chance de faire les premières parties d'artistes que j'aimais. J'en garde des bons souvenirs et ça me permet de vivre un peu mes rêves. Au delà d'être connu ou pas, je fais de la musique avant tout. Au delà du rap, j'aurai toujours cette envie de créer.»

BM : Quels sont tes projets ?

Mic D : «J'enregistre des morceaux, en solo ou avec mon équipe Soul Karma. Mais je consacre moins de temps cette année à la musique. J'ai des projets en perspective mais personne ne m'attend aujourd'hui et je me laisse le temps de faire des choses qui me plaisent et me correspondent. La scène me manque, j'ai hâte de retrouver ceux qui me suivent en concert.»

BM : Je te propose maintenant un portrait chinois :

Si tu étais un animal ? «Un tigre, mon signe chinois. J'adore cet animal, indépendant, n'aimant pas l'obéissance et la médisance.»

Si tu étais un objet ? «Une ampoule. Je cherchais quelque chose qui produit de la lumière autour de soi. Et puis une ampoule représente mes idées, pour le côté créatif.»

Si tu étais une couleur ? «Le vert, ma couleur préférée tout simplement, et surtout celle de l'espoir.»

Si tu étais un film ? «8 miles, je n'ai pas la prétention de me prendre pour Eminem mais je m'identifie bien dans ce film.»

Si tu étais une chanson ? «Savoir aimer de Florent Pagny. Quitte à surprendre, aimons-nous les uns les autres.»



Rencontre avec **Antoine Lacoux**

BM « En quoi consistait ce projet ? »

Antoine Lacoux (AL) : « Ce projet a été initié entre la mission locale de Méru, la compagnie Pic'arttheatre et deux lycées de l'Oise (lycée Jules Uhry de Creil et le lycée André Malraux de Montataire). Il avait pour but de redonner confiance à des étudiants en difficultés scolaires et à des jeunes demandeurs d'emploi. Pour ma part, il s'agissait d'un « contrat de passage » passé avec la proviseure de mon lycée. »

BM « Comment as-tu été choisi ? »

AL : « La proviseure a été contactée et, connaissant ma passion, elle a pensé à moi. »

BM « Connais-tu les autres jeunes ? »

AL : « Je ne connaissais personne, juste une personne du même lycée que le mien, que j'avais déjà aperçue dans la cour mais à qui je n'avais jamais parlé. »

BM « Comment s'est passée ton intégration dans la troupe ? »

AL : « D'un naturel timide, j'ai mis un peu de temps à m'adapter. Une fois la glace rompue, le dialogue a été ouvert. »

BM « As-tu gardé des contacts avec cette troupe ? »

AL : « Oui, j'ai gardé contact tant avec les professionnels qu'avec tous les jeunes. D'ailleurs, ils étaient presque tous présents à l'anniversaire surprise organisé par

ma famille pour mes 18 ans. »

BM « Répétitions, rôle, représentations, dis-nous tout ? »

AL : « Le rythme était intense. De juin à septembre, les répétitions avaient lieu d'abord une fois par semaine le lundi matin à Creil et ensuite deux répétitions le lundi matin et le samedi après-midi à Méru pendant 4H. Après quelques entraînements de la voix et des émotions (le travail le plus dur pour moi), nous avons commencé les répétitions de la pièce. »

Le metteur en scène, Renaud BENOIT, s'est beaucoup investi dans le projet et tenait à mélanger comédiens professionnels et amateurs. Au début, j'étais « Tybalt ». A trois mois de la première représentation, le comédien qui jouait Roméo a décidé de lâcher le projet. Renaud m'a appelé pour me proposer le rôle et j'ai accepté tout de suite. L'appropriation du rôle m'a demandé un gros travail : texte, gestuelle et connaissance avec ma partenaire. Avant les deux représentations, il y avait beaucoup de stress, une sorte d'impatience mêlée à une pointe de folie. Tout



s'est bien passé malgré quelques frayeurs, comme notamment, lorsque je devais me rendre dans les coulisses pour récupérer le couteau pour Juliette et que je ne l'ai pas trouvé. Un peu paniqué, j'ai pris un peigne et au moment de rentrer sur scène, un des comédiens a retrouvé le couteau. »

Ces deux représentations se sont bien déroulées, j'y ai ressenti plein d'émotions mais aussi un grand soulagement après deux semaines de répétitions intensives. »

BM « Quels sont tes projets ? »

AL : « Il y a encore quelques mois, je voulais devenir comédien professionnel. Après réflexion et de grandes discussions avec des comédiens professionnels, j'ai décidé d'intégrer une classe préparatoire pour une école de commerce. Mais je garde le théâtre comme passion, bien entendu. »

J'ai intégré une troupe de comédiens amateurs à Verneuil en Halatte où j'ai retrouvé mon professeur de théâtre lorsque j'ai débuté à la MJC de Mouy il y a cinq ans. »

Denise Eloy habitait Mello mais avait le cœur cirois.



Elle a été commerçante, institutrice et directrice d'école dans la commune. A la retraite, elle a consacré son temps libre au service d'associations de la commune comme la FJEP (danse et gym) où elle était présidente d'honneur, le comité de jumelage ou encore la chorale... Pendant de nombreuses années, elle a été responsable de l'enseignement du catéchisme qu'elle dispensait elle-même sur les communes de Cires et Mello. Elle était toujours présente et disponible pour les autres et lors des différentes manifestations organisées sur notre territoire.

Elle nous a quittés, discrètement, le 18 septembre 2014...

TENNIS

Le TENNIS CLUB de Cires lès Mello mis à l'honneur

Grâce à l'action conjointement menée par la municipalité, le Conseil général, le Conseil régional et la volonté commune de voir aboutir la réalisation d'une salle de sports, le tennis club de Cires-lès-Mello est fier de pouvoir aujourd'hui profiter de cette structure et de la faire vivre.

Engagé dans différentes compétitions, nous avons eu à recevoir bon nombre de joueurs et joueuses venus de tout le département, mais aussi de la Somme qui unanimement apprécient les installations mises à disposition par la municipalité actuelle que nous remercions pour son engagement à notre égard.



Lors de l'assemblée générale du tennis départemental, notre club s'est vu remettre le « Challenge Gérard OGUEZ 2014 » pour les clubs de moins de 100 adhérents ayant le plus contribué à l'évolution du tennis féminin.

Félicitations à toutes celles qui sont venues nous rejoindre, à l'ensemble de l'équipe dirigeante pour le travail fourni. Si vous souhaitez échanger quelques balles entre « filles », n'hésitez pas !!

Pour de plus amples renseignements, venez rencontrer le coach le lundi soir à partir de 20h à la salle ou par téléphone le président au 06 16 26 64 82.

Le Mot du Club Amitiés Loisirs et Rencontres

Dans la salle ALR, impasse de la grange aux Dîmes, la semaine est bien remplie par les animations proposées aux membres du Club.

Les joueurs de cartes, billard ou jeux de société, se rencontrent régulièrement et, quelques fois, devant un petit casse-croûte.

Dans le courant de l'année, une sortie gastronomique a été organisée avec la visite de l'Abbaye de Valloires qui fut très appréciée par l'ensemble des participants.

Début novembre, nous avons organisé un repas de rentrée, avec loto (nombreux lots). Cette manifestation s'est déroulée dans la salle des fêtes Ernest Lesur, ambiance chaleureuse.

Au programme pour l'année à venir, nous prévoyons différentes manifestations : sorties en car avec visites et repas, journée barbecue, repas annuel du Club, tournoi de belote et billard, concours de pétanque...

Toute idée complémentaire sera examinée.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, une permanence est assurée l'après midi de 14 à 18 heures, impasse de la grange aux Dîmes.



Association « Lire et Communiquer »

Le catalogue de l'exposition « L'activité commerciale, artisanale et industrielle de Cires et Mello de 1900 à nos jours », présentée en octobre 2013 à la mairie de Cires-les-Mello, va sortir au printemps 2015 !

200 pages d'informations illustrées de papiers à en-tête, de photos et de cartes postales.

Si vous êtes intéressés, laissez-nous vos coordonnées dès maintenant et nous vous contacterons dès sa sortie.

Isabelle VERBRUGGHE – tél. 03 44 56 24 01 – mail : iverbrugge@gmail.com

HANDBALL

Le handball club espoir de Mouy, avec la section « jeunes » de Cires-lès-Mello a connu cette année une bonne progression de ses effectifs.

Le partenariat avec la mairie a permis à une trentaine d'enfants de découvrir, la pratique du handball dans les meilleures conditions, au gymnase « Céline Goberville », au Tillet, diversifiant l'offre ainsi faite aux cirois.

« Cette saison, une équipe moins de 9 ans a vu le jour (photo ci-dessous), s'ajoutant aux équipes en place : « moins de 11 ans mixte » et « moins de 13 ans garçons ».

Nous avons le projet de constituer des équipes « moins de 15 ans garçons », « moins de 13 ans filles » et « moins de 15 ans filles ».

Soucieux d'un encadrement de qualité, nos entraîneurs suivent un stage de perfectionnement afin de répondre aux exigences de la formation de nos jeunes.

Le club vous informe que, pour répondre à la demande, une section handball loisir (mixte) est en construction. La convivialité est le maître mot : « *faire du handball loisir, c'est faire du handball plaisir* ».

Le club, référent régional sur le hand adapté, permet aux déficients intellectuels de pratiquer un sport comme les personnes valides au travers

d'une passion commune. Nous recensons une cinquantaine d'adhérents issus des foyers de vie et ESAT du clos du nid et le foyer St Vincent de Quinquempoix (St Just).

L'engagement des dirigeants de cette section "Handyspoir" a permis à nos "Jeunes" d'être finalistes du championnat de France au Kremlin Bicêtre (94); une récompense pour le travail accompli. Notre équipe première est retenue pour les prochains championnats de France, en décembre 2015, à Nîmes.

La réussite de nos équipes de France sur plusieurs compétitions internationales est le fruit de tous les efforts des clubs de handball français et la qualité de la formation jeunes.

S'associent à moi tous les dirigeants bénévoles, investis dans la construction et fidélisation des équipes de demain.

Un grand Merci aux parents d'avoir choisi notre sport pour l'évolution de leurs enfants.

Le club remercie chaleureusement le service des sports de Cires lès Mello pour sa qualité d'accueil durant les entraînements et les compétitions.

Retrouvez plus informations, sur le site internet de la ville dans la rubrique « Associations », en mairie ou au gymnase.

A bientôt.
HBCE MOUY



COMITÉ DE JUMELAGE

Sur un désir partagé des communes de CIRES-LES-MELLO et de BRUCHMÜHLEN, a été conçu un jumelage finalisé par la signature d'une charte en 1990.

Afin de faire vivre ce jumelage, des comités respectifs (Français et Allemands) ont été créés.

Depuis cette signature, les rencontres entre les maires et les familles ont toujours été très enrichissantes et pleines de joie.

En cette année de souvenirs, l'alliance entre les pays est primordiale pour la paix. Il faut savoir pardonner, sans oublier. Sommes-nous responsables des erreurs du passé ? L'année 2014 qui se termine a été jalonnée par le marché artisanal (mai 2014), le voyage d'échanges en Allemagne (juin 2014) et notre participation à la fête nationale de la réunification de l'Allemagne (octobre 2014)

L'année 2015 va venir marquer les 25 ans de notre comité. A cette occasion, nous souhaitons la participation de tous les Cirois.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, aux habitants et associations de CIRES-LES-MELLO pour accueillir nos amis allemands et mettre en valeur notre commune.

Nous vous attendons nombreux parmi nous.

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Calixte LOUIS ANDRE, présidente du comité de jumelage. Tel : 06.34.90.70.09.



RANDONNÉES

Les randonnées sont ouvertes à tous. Elles ont lieu, en principe, le 1er dimanche après-midi de chaque mois. Cotisation annuelle : 17 €/personne. Non-adhérents : 1,50 € par sortie.

Vous pouvez nous contacter au 03 44 56 45 09

U.N.A.A.P.E.



Les représentants de l'Association de Parents d'Elèves de l'UNAAPE (Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Élèves) souhaitent à tous les enfants et leur famille, du groupe scolaire Jean de la Fontaine de Cires les Mello, une nouvelle année remplie de joies et de bonheur. A votre disposition pour toute question ou aide relative à la vie scolaire et périscolaire de vos enfants.

Les parents d'élèves, unaape.cires@laposte.net

ANCIENS COMBATTANTS

La section UNC de Cires-lès-Mello / Balagny / Mello a organisé son repas annuel le 25 octobre 2014 : repas amical et fraternel qui a comblé les adhérents et leurs amis présents qui, réclament la même chose pour l'année prochaine.

A l'occasion du centenaire de la guerre 14/18, une manifestation patriotique a été organisée le 10 novembre 2014 en mémoire de tous les combattants morts pour la France. La cérémonie a eu lieu autour du carré militaire au cimetière de la commune en compagnie des enfants des écoles de la commune.

L'A.A.P.P.M.A, ASSOCIATION DE PÊCHE

La nouvelle saison de pêche à Cires-lès-Mello va bientôt démarrer....

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection en Milieu Aquatique (A.A.P.P.M.A.) de Cires-lès-Mello distribue le permis de pêche fédéral qui permet de pratiquer ce loisir : à quatre lignes dans la rivière Oise sur son parcours dans le département, la rivière Aisne, le canal du Nord, le canal latéral Oise, le canal St Jean à Chantilly et le canal de l'Ourcq ou à une ligne dans toutes les rivières navigables de France (2^{ème} catégorie). Ces pêches en eaux de 2^{ème} catégorie, dans la rivière Oise et autres, sont praticables du 1^{er} janvier au 31 décembre avec une interruption pour le brochet et le sandre entre le 1^{er} février et la mi-mai.

En outre, l'A.A.P.P.M.A. a son fonctionnement propre. Elle dispose à cet effet de l'étang communal sur un site arboré près du pont de St Claude et de la rive droite du Thérain (entre le pont de St Claude et les anciennes usines de Mello). La rivière le Thérain, classée en première catégorie, est pêchable de la mi-mars à la mi-octobre, l'étang jusqu'à la fin décembre.

L'A.A.P.P.M.A. effectue sur l'étang une dizaine

de déversements de truites au cours de la saison, avec à chaque fois une douzaine de truites d'un kilo pour pimenter la partie de pêche...

Dans l'étang, vous pouvez donc pêcher de la truite bien entendu, mais aussi gardons, brèmes, tanches et quelques brochets. Le Thérain, propice à une pêche plus sportive, recèle toutes les espèces de poissons blancs et carnassiers.

En juin, à lieu au bord de l'étang une journée de pêche exceptionnelle avec un repas champêtre, destinée aux pêcheurs, leurs familles et amis.

Ces parcours propres à l'A.A.P.P.M.A nécessitent, outre le permis fédéral, l'acquisition d'une action annuelle. Comme pour les tarifs de la fédération départementale, ceux de l'A.A.P.P.M.A octroient de larges remises aux moins de 18 ans et aux pêcheuses....

Pour tout connaître de la pêche de loisir à Cires-lès-Mello et ailleurs (dates, tarifs, réglementations) ainsi que pour obtenir permis et actions nécessaires, merci de contacter Alain ou Ginette Sébillote au 03.44.56.57.15 ou par courriel gigi.sebillotte@gmail.com

FOYER DES JEUNES D'EDUCATION POPULAIRE

Club de danse et gymnastique

Le club vous propose les cours suivants :

Tous les mercredis à la salle polyvalente :

- 13h30 à 14h15 : **classique** (grande section au CE2)
- 14h20 à 15h15 : **modern'jazz** (CP au CE2)
- 15h20 à 16h15 : **modern'jazz** (CM1 à la 6ème)
- 16h20 à 17h15 : **classique** (à partir du CM1)
- 17h20 à 18h15 : **modern'jazz** (à partir de la 5ème)
- 18h20 à 19h15 : **GEA** (gymnastique d'entretien pour adultes : renforcement musculaire...)
- 19h20 à 20h15 : **modern'jazz** (pour adultes)

Tous les samedis au gymnase Céline Goberville au Tillet :

- 9h30 à 10h25 : **gymnastique** (maternelles)
- 10h30 à 11h25 : **gymnastique** (à partir du CP)

Professeuse diplômée (D.E) : Josette Bionne, nous avons fêté ses 30 ans d'enseignement cette année au mois d'avril en organisant une soirée surprise avec l'association de danse de Bury (ALB).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente Sandrine Roy

(06 88 30 00 88 ou roy.sandrine@wanadoo.fr)

NOUVEAU : page **FACEBOOK** : lien direct (vous y trouverez des informations)
<https://www.facebook.com/pages/FJEP-association-danse-et-gymnastique/925408087474701?ref=bookmarks>
ou FJEPassociation danse et gymnastique

COMITÉ DES FÊTES

Programme des animations 2015

NOM	ANIMATION	DATE
SOIRÉE LES Z'AMOURS	Thème : (dresscode) DISCO 10€/pers. Sur réservation payable d'avance	Samedi 14/02/2015
CHASSE A L'OEUF	(Week-end de Pâques) Sur inscription des enfants, avec bulletins à déposer dans l'urne en Mairie	Samedi 21/03/2015 Matin
FÊTE DU PRINTEMPS	Pour info (Mardi gras : 17/02/2015) et (le Printemps : 20/03/2015) Sur inscription des enfants, avec bulletins à déposer dans l'urne en Mairie	Samedi 21/03/2015 Après-midi
BROCANTE	avec la Commission des Fêtes	en projet 10h/17h
FOIRE VÊTEMENTS, ACCESSOIRES DE MODE BIJOUX FANTAISIES ET ACCESSOIRES PUÉRICULTURE	Salle des fêtes 6€ le mètre (en salle, chaise et table fournies) Sur Inscription	Dimanche 18/10/2015 10h/17h
NOËL DES ENFANTS	Sur inscription des enfants, avec bulletins à déposer dans l'urne en Mairie	Samedi 19/12/2015

Toute l'équipe de l'association du Comité des Fêtes est heureuse de constater que vous êtes toujours aussi nombreux à nos animations et nous vous en remercions tous sincèrement. En espérant vous avoir tout aussi nombreux. Nous vous souhaitons une année remplie de douceur et de joie de vivre.

Gardez le sourire, car il est le seul à faire rayonner notre vie. surprenez-nous.

La vie est monotone quand on ne surprend plus personne. C'est pour cela que nous voulons continuer à vous surprendre et à égayer vos journées et vos soirées.

SERVICE CULTUREL DE LA RURALOISE

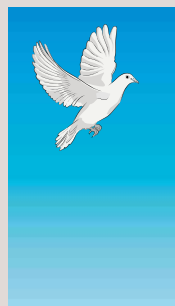
Le service culturel de la Ruraloise vous présente toute l'année des animations, spectacles, concerts dans les six communes.

Voici le programme du premier semestre :

- **Samedi 14 mars à Blaincourt :** musique « The swinging dice »
- **Samedi 28 mars à Mello :** spectacle pour enfants « Le jardin de Lilou par la compagnie d'Eos »
- **Samedi 11 avril à Précy sur Oise :** spectacle « Duo les Glandeurs nature »
- **Samedi 18 avril à Villers sous St Leu :** spectacle pour enfants « L'affaire est dans le sac »



Ils nous ont quittés



Décès des personnes nées dans notre commune

Réjane Augustine Julienne DUBOURGET	4 juillet 2013
Pierre LELEUP	20 juillet 2013
Denise Andrée DEBREF	28 juillet 2013
Henriette Irma DE MEYER	21 septembre 2013
Claude Alain LAROCHE	18 octobre 2013
Michel Albert MARIN	16 novembre 2013
René Réjan Amour BONTÉ	6 mars 2014
Madeleine Odette Raymonde LOBÉ	12 mai 2014
Madeleine Georgette DOUBLET	19 septembre 2014
Maxime Fabien Marcel Edmond	15 novembre 2014

Décès des personnes habitants la commune

André Claude BONNAIRE	22 juillet 2013
Sylvie Noëlle FAURE épouse DAUPHIN	25 juillet 2013
Raymond Henri Gabriel DELACOUDRE	29 juillet 2013
Nadine Françoise JOUANDANNE veuve PONCELET	5 août 2013
Claudine LE GUELVOUIT épouse MORVAN	19 août 2013
Casimir DRASZCZ	24 août 2013
Mireille Marie Jeanne BARBIER veuve SEUX	1 ^{er} sept. 2013
Lucette Jacqueline Renée MONROY épouse GILLET	12 oct. 2013
Françoise Eugénie Lucie MÉNARD	22 octobre 2013
Georgette Suzanne ER-REGUIG veuve KOUCHBATI	8 nov. 2013
Daniel Pierre André DAWAGNE	16 novembre 2013
Michel Jean AUZARY	17 novembre 2013
Emilienne Marie Joseph BOUTBIEN	27 nov. 2013

Monique JACQUEMIN épouse PELTIER	2 décembre 2013
Odette Julienne BABILOTTE veuve PELTIER	9 déc. 2013
Bernard Roger François HÉQUET	20 décembre 2013
Jean Marceau GURNOT	25 décembre 2013
Jeannine Pierrette MOREAU	7 janvier 2014
Simone Angèle ANGELONI	23 janvier 2014
Martine Lucienne LELEU	29 janvier 2014
Michel CROUQUET	30 janvier 2014
Mireille Marie CULEMBOURG	31 janvier 2014
Jean-Pierre Georges LORAIN	2 février 2014
Gilbert Léon Savin CARRARA	20 février 2014
Jacqueline Paul Gabrielle CORMY	2 mars 2014
Robert MESNAGE	15 mars 2014
René Georges Raymond COTTEREAU	3 avril 2014
Abel Marie HALLOT	4 avril 2014
Monique Jeanne NOEL-DESTREES	25 mai 2014
Monique Hélène DOLIGER	23 juillet 2014
Stanislas STANISLAS	3 août 2014
Lucien André LEGROS	30 septembre 2014
Roger Daniel Georges GARDINIER	26 septembre 2014
Nathalie Louise BARANT	2 octobre 2014
Johny Serge André BESNARD	5 octobre 2014
Guy SOARÈS DOS SANTOS	18 octobre 2014
Catherine Sinaia LACOMBE	29 octobre 2014
Jean André GEORGES	8 novembre 2014

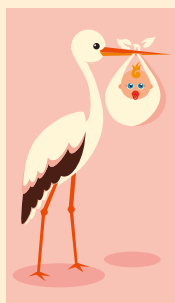
Ils se sont mariés



BERTHELIN Joël et MATHIS Isabelle	13 juillet 2013
VAUCHER Yvan et BEKONO Nyimi	20 juillet 2013
PIEKUT Jean-Paul et WASYLEWICZ Angélique	20 juillet 2013
SCHWAL Bénédicte et BANNEVILLE Bérénice	3 août 2013
FOULARD Damien et MAHIAS Carole	7 septembre 2013
CALVEZ Anthony et CHARDARD Camille	7 septembre 2013
FOUQUET Sébastien et GARREAU Sophie	14 septembre 2013
MASCRI Régis et JONFAL Jennifer	14 septembre 2013
THOUMIN Damien et ADAM Aurélie	28 septembre 2013
GARY Fabrice et GADACZ Krystyna	5 octobre 2013
BERTRAND Thomas et BARBIER Valérie	5 octobre 2013
LAGASSE Grégory et POILVÉ Sophie	2 novembre 2013
LANGE Dorothee et DUMONTANT Sabrina	28 décembre 2013
DESCHARMES Frédéric et GOSSELIN Laura	1er mars 2014
DEFOSSE Valérie et GOMES Emanuelle	26 avril 2014

RENAUD Florent et PHILIPPE Marie-Louise	31 mai 2014
STASI Christopher et GANGEMI Virginie	7 juin 2014
VANDEVOORDE Olivier et GUILLE Vanessa	14 juin 2014
LEFEBVRE Jérôme et CIOCAN Maria	28 juin 2014
MONTAZEAUD Kevin et LIGONIERE Mélodie	5 juillet 2014
PERRIN Ludovic et PALFRAY Anne-Sophie	12 juillet 2014
SERRE Sébastien et GIROIRE Allison	19 juillet 2014
SALMON Morgan et BELLET Vanessa	6 septembre 2014
ONÉZIME Hugue et LE GAUYER Marc	6 septembre 2014
NYS Thomas et PINGUET Mélanie	13 septembre 2014
GEORGES Ronald et ROSAS Sylvie	20 septembre 2014
BACHA Johann et DUPONT Audrey	4 octobre 2014
BRIERS André et SAINT-POL Noëlle	9 octobre 2014
EL MILOUDI Sofiane et MATERNAT Sarah	11 octobre 2014
DUMESNIL Ludovic et FEL Mélanie	18 octobre 2014

Ils sont nés



EL MACHICHTI Mohamed	20 juillet 2013
SAINT POL Eden	9 août 2013
DELVALLET Siloé	30 août 2013
MANZANO Audrey	23 septembre 2013
HOUSSEMAND Elyse	29 septembre 2013
MAUDARBOCUS Mya	5 octobre 2013
MAGNEZ Lukas	10 octobre 2013
CARVALHO Lina	11 octobre 2013
BACOUEL Morgane et Adrien	23 oct. 2013
BOUDET Ylenzo	31 octobre 2013
DUC Emma	25 novembre 2013
POZO Lilirose	26 novembre 2013
KHALDI Jessy	28 novembre 2013
MERLE Manon	15 décembre 2013
KHALDI Jessy	28 novembre 2013
MERLE Manon	15 décembre 2013
DAEL Léon	20 décembre 2013
WITTENHOVE Eléna	23 décembre 2013
GENSE Téo	23 décembre 2013
MANGEMATIN Lily	27 décembre 2013
JULIEN Lilian	3 janvier 2014

TUQUET GOURDIN Zackary	3 janvier 2014
COESY Ayah	15 janvier 2014
PALIE Jaïden	14 février 2014
KEHLAOUI Janna	19 février 2014
JESSU Alicia	22 février 2014
MOTYL Laurena	4 mars 2014
LOBEL Maël	6 mars 2014
DUMONT Lucas	7 mars 2014
LERVANT Louise	10 mars 2014
EL GORRI Sandro	11 mars 2014
SENECHARLES Inoam	12 mars 2014
HANNANE Rayan	14 mars 2014
RADANNE Ewën	20 mars 2014
MAGLOIRE Apolline	1 avril 2014
KUISSU Hugo	5 avril 2014
DE OLIVEIRA FERNANDES Eliott	16 avril 2014
LIPPENOO Lya	18 avril 2014
OZMEN Meltem	19 avril 2014
BERNE Rémy	22 avril 2014
LHEUREUX Lucas	26 avril 2014
COSSON Lola	7 mai 2014

CHENTI Chahine	12 mai 2014
MOULD Paul	17 mai 2014
GOURDAIN Corentin	19 mai 2014
BADLOU Tim	3 juin 2014
MESSÉAN Simon	9 juin 2014
DA SILVA ARAUJO Mailys	9 juin 2014
KENOUEZE Yanis	13 juin 2014
GEORGES Emy	23 juin 2014
ROZE SAONT-POL Lucas	9 août 2014
VANTYGHM FOULON Mickaël	16 août 2014
DENAIK Julia	23 août 2014
HANSSSENS Julia	7 septembre 2014
THIEBAUD Eva	27 septembre 2014
SOULIER Lorenzo	26-sept.-14
EL MAGHNOUJI Soumaya	4-oct.-14
MERCIER Pauline	7-oct.-14
GÉNIPA Styann	23-oct.-14
PAU Marion	8-nov.-14
LEGROS Lyana	12-nov.-14
RODRIGUES FERREIRA Kenzo	12-nov.-14
ROUSSEL Louis	21-nov.-14

Vente de véhicules Neuf et Occasion

Garage CORROY SARL

Pose et réparation de pare-brise et de
pneumatiques
Mécanique - Carrosserie - Peintures toutes
marques - Réglage parallélisme



37, rue de Tanfort
60600 Cires lès Mello

Tél. 03 44 56 44 45

Agent RENAULT
Agrégé assurances



REMQURQUAGE
7j/7 - 24h/24

La Plume de Cires



23, rue de la ville - 60660 Cires Les Mello

Tél. : 03.44.56.41.69 - antonio-vaz@orange.fr

Presse - Librairie - Papeterie - Carterie

Dépôt de pressing et couture - Développement photo

Auberge du Tillet

- Formule 18€ - 22€ - 26€ sur place
- Formule traiteur ou à emporter
- Traiteur à domicile

24 Grande Rue
Le Tillet
60660 Cires lès Mello

Tél : 03 44 56 43 17
Port : 07 86 76 73 57
E-mail : brice.auriault@orange.fr



D'une fleur
à l'autre...

Artisan Fleuriste

Transmission florale - Livraison à domicile
Commandez par ☎ et réglez par **CB**

5, rue de Blaincourt
60660 CIRES LES MELLO
Tél. 03 44 56 43 64 • Fax 03 44 56 29 73

LE BOSPHORE



OUVERT
7/7

RESTAURANT RAPIDE

Spécialités kebab

de 11h00 à 14h00 et de 18h00 à 22h00



36 RUE DE LA VILLE - 60660 CIRES LES MELLO **03 44 56 09 27**



Cabinet ZEMOZ

Professionnels et particuliers

67 Quai d'Amont
60100 CREIL
Tél : 03 44 55 15 19

8 Rue de la Mairie
60660 CIRES LES MELLO
Tél : 03 44 56 40 15

Télécopie : 03 44 55 50 76

E-mail : Cabinet.zemoz@mma.fr
www.orias.fr N° Orias : 14002116

SARL MAXINFOWEB

3, Rue des Jonquilles - 60660 CIRES LES MELLO
09.72.13.38.60 - direction@maxinfoweb.com

MaxInfoWeb



Pensons à NOS ENFANTS et à LEUR PLANETE : n'imprimons nos messages qu'à bon
essent...
Please consider the environment before printing this E-mail.

NANOU LOOK

Salon de toilettage



A partir de :

35€*

*HORS DÉMÊLAGE, HORS SOINS
SUPPLÉMENTAIRES

Rendez-vous au :

06.29.22.67.72

Du lundi au samedi
De 09h00 à 19h00



78 rue de la Couture
60660 CIRES LES MELLO

Mesdames et Messieurs, chers administrés,

Quand vous prendrez connaissance de cette publication, l'année 2014 sera achevée et la tradition veut qu'en regardant vers l'avenir, on exprime le vœu de lendemain plus radieux.

Voilà, l'année 2014 est finie, bienvenue à l'année 2015, nous vous adressons nos meilleurs vœux et nous espérons que la santé et la prospérité vous accompagneront toute l'année durant ainsi que tous les membres de votre famille.

Nous espérons également que l'année 2015 vous permettra de concrétiser tous les rêves qui vous tiennent à cœur.

Trêve des confiseurs oblige, nous nous abstenons sur le plan municipal de commenter la mandature en place.

Par contre nous ne manquerons pas de revenir vers vous, pour répondre aux allégations formulées à notre encontre sur la gestion de notre mandat 2008-2014 et bien sur clarifier la situation.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année... « Meilleurs vœux ! »

A bientôt.

Ensemble une volonté commune
Alain GUÉRINET

Espace Citoyen **Vivre Autrement à Cires / Le Tillet**

La liste espace citoyen vivre autrement à Cires/Le Tillet remercie les 17,6% de Ciroises et Cirois votants de nous avoir accordé leur confiance.

C'est en avril 2014 que notre Commune a changé de conseil municipal, mais force est de constater que le changement n'est pas au rendez-vous. En effet, en annonçant que la commune est sous le droit d'alerte, c'est une politique d'austérité qui est mise en place.

On ne peut pas nier qu'il existe un niveau d'endettement conséquent de notre commune suite à la réalisation d'ouvrages comme par exemple le complexe sportif. Cependant la vie continue et les Ciroises et les Cirois ont des besoins qu'il ne faut pas oublier ou mettre de côté.

Infléchir cette politique d'austérité pour mettre plus de considération humaine fera partie de nos missions. Ne rien faire sous prétexte d'une gestion rigoureuse ne coûte effectivement pas grand-chose, mais certaines dépenses sont nécessaires et peuvent être aussi des investissements.

Etre rigoureux dans la gestion est une qualité à condition de ne pas basculer dans une fermeté qui étouffe les citoyens de notre commune. C'est pourquoi nous restons vigilants car cette rigueur ne doit pas être le prétexte d'économies réalisées sur le dos des concitoyens.

Nous restons à l'écoute des Ciroises et des Cirois car notre motivation reste immuable, l'amélioration de la vie quotidienne des habitants de Cires-lès-Mello.

Barbara MLYNARCZYK, Philippe ROBIN

Boucherie Charcuterie Eleveur Abatteur en agriculture Bio

Spécialités : Boudin noir et blanc,
jambon blanc à l'ancienne, saucisse sèche...

Guérout Martial
19 rue de la ville, 60660 Cires les Mello

Tél. : 03 44 56 40 02



Bea'titude
La maison du bien être

Votre carte de RDV

Invitation au voyage des sens : Tel 03 44 27 14 99

Béatrice et Amandine vous accueillent du lundi au samedi de 8h à 19h
Fermeture hebdomadaire le mercredi
Pensez à prévenir à l'avance en cas d'annulation - merci

Votre nouvel armurier dans l'Oise

Armes neuves et d'occasion, réparations, expertises...

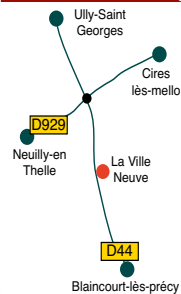
Dany Magloire diplômé de l'école de Liège, 12 années d'expérience à votre service



Sur rendez-vous uniquement
pour un service personnalisé

- Expertises gratuites
- Estimation et reprise
- Mise aux mesures
- Ponce à l'huile, bronzage
- Réparations soignées
- Montages pivotants, à crochets

À 10 minutes de Chantilly



Armurerie de la Villeneuve - 5 lieu dit la Villeneuve - Route de Beauvais - D 44 - 60660 Cires-les-Mello
E.mail : magloire.dany@yahoo.fr - Tél : 03.44.53.52.96 - Port. : 06.10.17.45.20



Siège social : 9/11 Avenue Michelet - 93400 - ST OUEN

Tél. : 01 42 43 64 14 - Fax : 01 42 43 60 92

ACS Agence Ouest : 62 grande rue verte - 78610 LE PERRAY EN YVELINES

ACS Agence Nord : 2 Allée de Chanterac - 60660 CIRES LES MELLO

Tél. : 03 44.56.24.24 - Fax : 03 44.56.24.25

Au Rendez-Vous des Chasseurs

16 Grande Rue Le Tillet
60660 CIRE LES MELLO
Tel : 03 44 56 41 40

Imprimerie NUMÉRIQUE OFFSET

Petit et Grand format

Conception
graphique

ISI
imprimeur



280 rue Henry Bessemer • 60100 CREIL • Tél. 03 44 64 13 95
contact@imprimerieisl.fr • Imprimerieisl.fr



- 🍌 Restauration d'entreprise
- 🥗 Restauration "Santé et Médico-social"
- 🍷 Restauration événementielle
- 🍎 Restauration scolaire-Centres de loisirs
- 🍓 Livraison de repas à domicile "Seniors"

Découvrez notre passion pour
la cuisine, le service et le goût
du partenariat

apetito

apetito France

1 boulevard Arago • ZI de Villemilan • 91320 WISSOUS

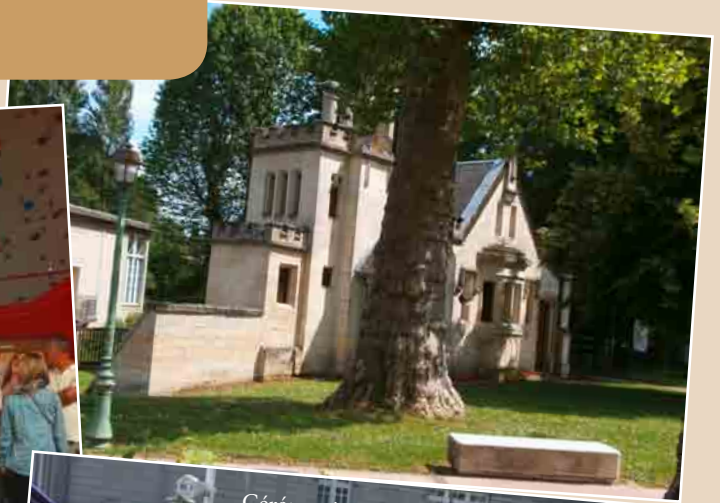
Tél. : 01 60 13 63 62

♥♥♥ appetito.fr

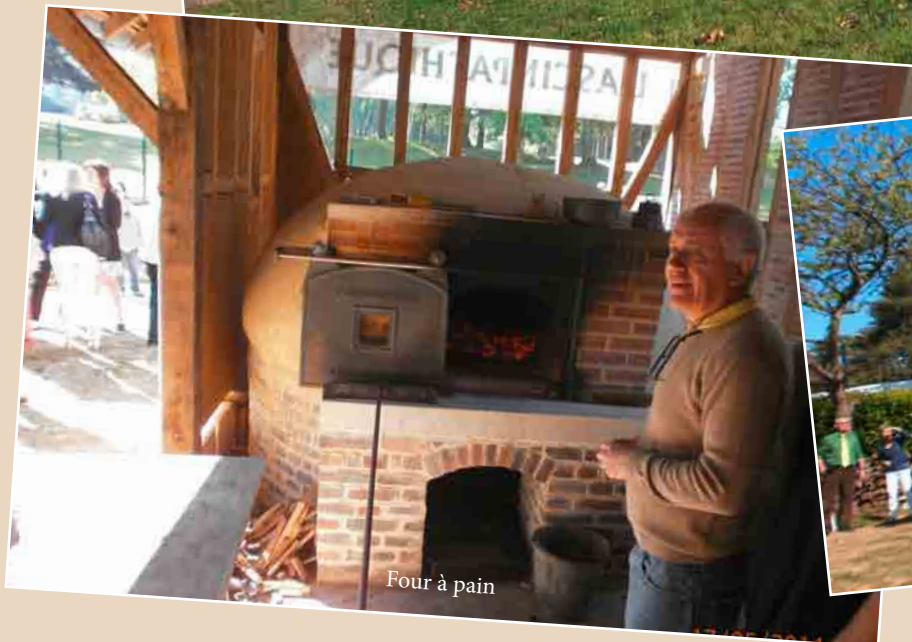
Cires-lès-Mello en photos



Forum des associations



Cérémonie 14 juillet



Four à pain



Four à pain